

éditorial

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous, au cœur des missions qui nous animent au sein de notre association, tous mes vœux pour cette nouvelle année.

L'année 2017 a été fertile en événements dans nos cinq pôles d'activité. L'année 2018 sera certes marquée par la création du DAHPE mais aussi par notre participation aux différents appels à projets qui s'annoncent.

Au début du mois d'avril nous provoquerons une Assemblée Générale Extraordinaire pour valider le transfert partiel d'actifs dans le cadre de la reprise de deux MECS de l'APAECH et deux modifications dans nos statuts.

Il s'agit là de mettre en conformité nos statuts avec nos pratiques quotidiennes sans pour autant en modifier le fond.

Cependant, nous nous étions engagés, lors de l'Assemblée Générale de 2011 à revisiter dans un délai raisonnable nos nouveaux statuts.

Depuis sept ans, nous vivons au quotidien sur la base des travaux engagés dans le cadre de la Refondation. Nous nous sommes parfaitement adaptés au Conseil d'Administration au fonctionnement en trois collèges et plus généralement dans votre pratique professionnelle, aux travaux en commissions.

Le collège 2 (personnes accompagnées) est vacant depuis deux ans, la participation des usagers était un axe fort auquel nous tenions.

Le collège 3 (salariés) remplit pleinement sa mission en concertation avec les adhérents du même collège.

Le calendrier du premier semestre est déjà bien rempli c'est donc après la rentrée scolaire de septembre que le Conseil d'Administration invitera les adhérents à revisiter profondément nos statuts.

Michel FOUILLET
Président

En ce début d'année....



A cette occasion, le Président vous invite tous à un moment convivial pour les vœux à la **Direction de la Prévention Spécialisée au 79 route de Beaufort à Saint Barthélemy d'Anjou** ce **mardi 16 janvier à 18 h.**

puis...



l'ITEP Le Colombier de l'ASEA 49
démarre d'importants travaux de réhabilitation de ses locaux

M. Michel FOUILLET, Président, Mme Nathalie FERRIER, Directrice Générale,
Mme Cécile RÉGNIER, Directrice du pôle Handicap et l'ensemble des professionnels de l'ITEP

ont le plaisir de vous inviter à la pose de la première pierre
le **vendredi 19 janvier 2018 de 14 h à 16 h**
au 19 chemin du Colombier à Saint Barthélemy d'Anjou



association pour la sauvegarde de l'enfant et de l'adolescent à l'adulte

Le mot de la DG

2018, les années passent, l'ASEA va fêter ses 72 ans, et c'est toute sa jeunesse d'esprit, son dynamisme et l'engagement de chacun d'entre nous, bénévole ou salarié, qui sont attendus pour avancer.

Le secteur social et médico-social est en pleine mutation.
Nous avons toujours su passer les caps, rappelons-nous en...

Je souhaite à chacun d'entre vous une très belle année !

Bien à vous,

Nathalie FERRIER



Vie associative

Appels à projets

L'ASEA travaille à répondre à deux appels à projets nouvellement sortis :

- Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile (**CADA**) : 30 places pour personnes isolées prioritairement. Les réponses sont à remettre pour le 22 février dernier délai. Les places sont à ouvrir entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre 2018.
- Mineurs Non Accompagnés (**MNA**) et Jeunes Majeurs Non Accompagnés (**JMNA**) : 500 places sur le Maine-et-Loire (400 Pôle Départemental de Solidarité Centre, 50 PDS Est, 50 PDS Ouest), pour des jeunes gens, garçons et filles, de 14 à 21 ans. La fourchette de prix est de 38 à 48 €. Les réponses sont à remettre pour le 15 mars dernier délai. La décision sera connue fin juin 2018 - début juillet 2018.

Le groupe de travail CAAP vers l'avenir... reprend donc ses travaux pour accompagner la réflexion liée à ces deux projets.

La préparation de l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale du 28 juin commencera à 10 h par une conférence suivie d'un buffet le midi puis de l'Assemblée Générale Statutaire en début d'après-midi.

Plusieurs suggestions pour la conférence ont été évoquées par le Conseil d'Administration, qui a fait le choix du thème « **Zéro sans solution** ».

Il a été convenu de mettre en place un groupe de travail spécifique pour affiner ce programme. **Rejoignez-nous !** Le groupe de travail se réunira une fois par mois, et sera composé d'administrateurs, de la Direction générale et de salariés des établissements et services. Faites-vous connaître auprès de votre directeur/trice de pôle avant la mi-janvier ! Merci d'avance...



Amélioration continue de la qualité de service

Mise en place d'une cellule d'appui au référentiel AEMO

Le Conseil Départemental met en place une organisation pour mener à bien les travaux sur le référentiel de l'AEMO. L'ASEA a décidé de créer deux instances internes spécifiques pour suivre et enrichir ces travaux sur 2017 - 2018. Un calendrier précis a été établi. Les instances sont les suivantes :

COPIL CD49

Le COPIL du CD49 se réunit une fois tous les deux mois selon le cahier des charges déterminé

Il est composé :

- pour le **CD49** de Vladia Charcellay, Directeur enfance famille, de Marie-Gautier-Lacam, Directeur de projets des politiques contractuelles, de Sandra Huchet, Responsable protection spécialisée et de Céline Fredon, Chef de service Enfance en danger
- pour l'**ASEA49** de Paul Grégoire, administrateur référent, Nathalie Ferrier, Directrice générale, Danielle Mary, Directrice, Philippe Lava et Fabien Madiot, Chefs de service

Membres de l'ASEA49 du COPIL CD49

Les membres du COPIL du CD49 déterminent après la réunion la communication écrite à avoir, support communicable aux équipes et au Président pour diffusion aux administrateurs.

Ils déterminent également l'ordre du jour de la cellule d'appui Référentiel SAEMO

Les membres du COPIL CD49 sont : Paul Grégoire, administrateur référent, Nathalie Ferrier, Directrice générale, Danielle Mary, Directrice, Philippe Lava et Fabien Madiot, Chefs de service

Cellule d'appui Référentiel AEMO

La cellule d'appui a vocation à enrichir les apports des participants au COPIL CD49, et à assurer continuité et relais dans l'information sur le référentiel.

Elle est constituée de :

- Paul Grégoire, administrateur référent
- Nathalie Ferrier, Directrice générale
- Danielle Mary, Directrice
- Isabelle Delépine, Philippe Lava, Sandrine Lhéria, Fabien Madiot, Anne-Laure Rousselot-Allaire
- Marine Cutajar, Carlina Hamon, Julie Jouffineau, Jean Rémy Marchand, Vincent Pollet, Aurélie Sallé, Travailleurs sociaux
- Eric Marion, Valérie Pérignon, Psychologues



les Ressources Humaines

La composition du Comité d'Entreprise

A la suite du départ de salariés, la composition du Comité d'Entreprise a été remaniée.

A compter du 1^{er} janvier 2018, les représentants sont les suivants :

| CANDIDATS ÉLUS | |
|--|---|
| TITULAIRES 5 postes | SUPPLÉANTS 5 postes |
| <p>Collège ouvriers-employés 4 postes</p> <p>Pascale GUINIEC (CESP) – Liste CGT-FO Jean-Philippe BARLOUIS liste CGT-FO Philippe ROY (ITEP) – Liste CFDT Anne BRICHET (Prévention Spécialisée) – Liste SUD</p> | <p>Collège ouvriers-employés 4 postes</p> <p>Jean-Bernard AUDUREAU (SAEMO) – Liste CGT-FO Vacant Myriam BLOUIN liste CFDT Vacant</p> |
| <p>Collège cadres 1 poste</p> <p>Virginie GONTAN (SIE)</p> | <p>Collège cadres 1 poste</p> <p>Vacant</p> |

Consultation des Instances Représentatives du Personnel sur le DAHPE

Le dossier de présentation du pré-projet de mise en œuvre du DAHPE et ses conséquences sur les conditions de travail a été finalisé par l'Association, afin d'être soumis au CE et aux CHSCT du DESpA et de l'APB. Les Délégués Syndicaux y seront associés. La consultation aura lieu au cours de deux réunions communes au CE, aux 2 CHSCT et en présence des Délégués Syndicaux, les 20 février et 20 mars. L'avis du Comité d'Entreprise sera remis le 3 avril.

Observatoire de Prévention des Risques Professionnels

Différents points ont été abordés lors de la réunion semestrielle de l'Observatoire en décembre :

- Le **soutien aux salariés victimes d'une agression** : il s'agit d'une réflexion menée en déclinaison du Schéma Directeur, dans le chapitre F « *Une attention majeure portée aux ressources humaines* ». L'un des axes est effectivement de déterminer les modalités d'accompagnement à proposer à un salarié ayant été agressé par un usager. Nous sommes repartis de la procédure anciennement établie, et le débat a permis d'interroger et de proposer des axes d'amélioration. La procédure va donc être réécrite à partir de ces éléments, soumise au CODIR et circulera au sein des CHSCT pour avis.
- Une information a été donnée sur la tenue des **commissions d'enquête**, en vue de rédiger une procédure. Quatre commissions d'enquête ont été organisées depuis deux ans suite à des difficultés au sein des établissements et services, pour lesquelles toutes les solutions internes avaient été déployées et n'avaient pas permis de résoudre les situations. Une note synthétique sera examinée en CODIR en janvier, puis sera diffusée au CE et aux CHSCT pour réflexion.
- Un point d'étape a été fait sur les **réunions des CHSCT** en 2017, et une explication a été donnée sur les rapports à établir en début 2018 pour faire le bilan 2017.
- L'outil **DUERP** mis en place par le SMIS (Médecine du travail de Saumur) a été présenté : il permet d'évaluer et de gérer simplement les risques professionnels dans le cadre du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels.
- Une information a été donnée sur l'impact des ordonnances Macron sur les missions des CHSCT. Le **Conseil Social et Économique** instauré dans le cadre des ordonnances Macron de septembre 2017 va reprendre la plupart des missions du CHSCT.

La prime de caisse du personnel éducatif

Un accord d'entreprise « Prime de caisse du personnel éducatif » a été signé par l'ensemble des syndicats de l'ASEA 49 le 12 décembre 2016. Le ministère des solidarités et de la santé a implicitement agréé l'accord d'entreprise par un courrier en date du 10 novembre 2017. L'accord d'entreprise s'applique à compter du 1^{er} octobre 2017.

L'accord prévoit l'attribution d'une prime pour le personnel éducatif gérant une caisse en numéraire à l'instar de ce que prévoit la Convention Collective pour le personnel administratif.

Pour en bénéficier la gestion du budget implique que deux missions cumulatives soient remplies :

- L'établissement d'un relevé des preuves d'achat (compilation des tickets et des factures)
- L'imputation comptable sur un document dédié précisant l'imputation des sommes selon le plan comptable

Le montant de la prime de caisse du personnel éducatif est fixé à 5 points. La valeur du point est celle fixée par la Convention Collective des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées.

Lorsque le personnel éducatif est chargé de récupérer et de mutualiser plusieurs documents d'imputation comptable, la prime de caisse est fixée à 10 points.

Mouvements du personnel en CDI décembre 2017

Embauches

Mme Estelle LACROIX

Psychologue - IME Le Coteau - 0,54 ETP

Mme Camille RICHARD

Éducatrice Spécialisée - CAVA CHRIS - 1 ETP

Départs en retraite

Mme Maria BICA

Agent d'entretien - Prévention Spécialisée et SAEMO - 0,35 ETP

M. Yves CAHEREC

Cuisinier - CESP du DESpa - 1 ETP

M. Noël FROGER

Agent Technique d'entretien - APB et ITEP - 1 ETP

M. Jean-François HILLEREAU

Éducateur Spécialisé - SAEMO - 0,50 ETP

Départs

Mme Élise THOMSON

Psychomotricienne - ITEP Le Colombier - 0,50 ETP

Mme Cécile VALERENT

Éducatrice Technique - IME Le Coteau - 1 ETP



33^e CONGRÈS
4-5 AVRIL 2018 TOURS



**libertés...
inégalités...
fraternité?**

Deux ans après le Congrès de Montpellier qui avait rassemblé près de 1 500 participants autour du scénario du « rebond », le 33^e Congrès de l'Uniopss est, pour les acteurs associatifs de la solidarité, un nouveau temps fort de mobilisation et d'interpellation des pouvoirs publics, dans un contexte politique marqué par un nouveau quinquennat.

les associations de solidarité s'engagent !

La thématique de ce Congrès est l'occasion de porter des choix de société ambitieux, de nommer des priorités sociales et de mettre en avant le rôle et l'apport spécifique des associations de santé et de solidarité, acteurs innovants de développement économique et social pour tous.

Tables rondes, conférences et forums de débat ponctueront ces deux jours, avec en clôture, la présentation du « Manifeste du Congrès », co-construit avec l'ensemble des parties prenantes de l'Union.

Inscrivez-vous d'ici le 30 novembre 2017 ! Vous bénéficierez automatiquement, en plus des tarifs dégressifs en fonction d'un nombre d'inscrits, d'une **réduction de 10 %**.

↓ En savoir plus et s'inscrire en ligne
www.congres2018.uniopss.asso.fr

PROTECTION DE L'ENFANCE
RECOMMANDATIONS DE
BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES



L'ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS
AYANT DES DIFFICULTÉS PSYCHOLOGIQUES
PERTURBANT GRAVEMENT LES PROCESSUS
DE SOCIALISATION

